



La grande Marche pour l'Europe est reportée ce samedi 24 mars à Sarlat par LaREM Dordogne... "Suite à l'attaque terroriste qui a touché nos concitoyens dans l'Aude, nous tenons à exprimer notre plus sincère solidarité aux victimes et à leurs familles. Nous avons décidé, dans le respect de ce moment de deuil et de solidarité nationale, de reporter le lancement de la Grande Marche pour l'Europe, initialement prévu ce samedi 24 mars, à une date ultérieure. L'ensemble des événements initialement organisés ce week-end sont annulés" précise un communiqué du 23 mars.

Un communiqué de presse du mardi 13 mars 2018 de Jacqueline Dubois, députée de la 4e circonscription de Dordogne, présente la restitution du travail sur les EHPAD... « Panorama des EHPAD » : état des lieux d'un système en crise.

En quelques années, les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont dû faire face à l'accueil d'un public plus âgé et plus dépendant sans que leurs moyens en personnels aient significativement évolué, entraînant un grand épuisement des agents, pourtant sincèrement impliqués dans leurs missions. Cet écart entre les besoins grandissants et le statu quo du nombre de personnels est un défi auquel il faut répondre, particulièrement dans nos zones rurales où viennent s'ajouter des difficultés de recrutement et un besoin de services de proximité.

Jacqueline Dubois, députée de la 4ème circonscription de Dordogne, Sandra Marty et Christophe Najem, animateurs des comités La République en Marche de Saint-Cyprien-Belvès et Sarlat, ont présenté vendredi dernier (9 mars 2018) leur démarche d'observation et d'écoute auprès des EHPAD de la circonscription.

Les échanges sincères, riches en émotion, parfois vifs, éclairés par le regard averti du docteur Geneviève Desmoures, présidente de France-Alzheimer 24, ont confirmé l'urgence d'apporter des réponses nouvelles et concrètes pour faire évoluer un système qui n'assure plus l'accueil et la prise en charge que nos aînés peuvent légitimement attendre.

Outre l'augmentation du taux d'encadrement en personnel, il conviendrait d'apporter des améliorations en matière de remplacement et de rôles des différents professionnels, d'accompagnement de nuit, ou de soutien aux agents. Il est tout aussi nécessaire de répondre de manière plus adaptée à l'accueil de résidents souffrant de troubles cognitifs importants.

Dresser un état des lieux des EHPAD ne suffit pas, la politique de solidarité doit être à la hauteur des attentes. La responsabilité de tous est en jeu, celle de l'Etat via les Agences régionales de santé est en première ligne, celle des Conseils départementaux qui sont co-financeurs.

Un document de synthèse est issu des 27 rencontres avec des résidents, des familles, des personnels et des organisations syndicales dans les 19 établissements de la circonscription (dont l'EPHAD Les jardins de Thenon, l'EPHAD Jacques François d'Hautefort, l'EPHAD les 4 saisons de Terrasson, l'EPHAD La Roche Libère de Terrasson, l'EPHAD Eugène Le Roy de Montignac, l'EPHAD Marcel Cantelaube de Salignac, l'EPHAD Retraite du Manoir de St Pierre de Chignac, etc.). Il relaie sans jugement les paroles de ceux qui connaissent ces établissements pour y vivre, y travailler, y visiter leurs proches et qui font souvent face à un sentiment d'abandon et de non-reconnaissance des problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Ce « Panorama des EHPAD » a d'ores-et-déjà été remis à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, à Brigitte Bourguignon, présidente de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale qui en a souligné la qualité, et à la députée Monique Iborra co-rapporteur d'une mission sur le sujet. Il sera aussi transmis aux autorités sociales et de santé régionales et départementales. (Le document comporte le sommaire suivant : Les résidents : des personnes de plus en plus âgées ; Les personnels sous tension ; Les directeurs face à des « injonctions paradoxales » ; Les familles : une place à redéfinir ? ; Au cœur des problématiques des établissements ; Quelle prise en charge des adultes handicapés vieillissants ? ; L'animation ; Le cadre de vie ; De belles expériences)

Dans un communiqué de presse du jeudi 8 février 2018, Jacqueline Dubois, députée de la 4^e circonscription de Dordogne

s'explique au sujet de la "Déviation de Beynac, un dossier qui devient politique"...

"Mon opposition au projet de contournement de Beynac est connue depuis longtemps. En tant que citoyenne, candidate puis députée, je n'ai cessé de pointer les inquiétudes sur l'impact qu'aurait la réalisation de cette infrastructure sur une vallée riche d'un patrimoine naturel et architectural exceptionnel. Dès le départ, j'avais interrogé le coût du projet au moment où l'utilisation raisonnée de l'argent public par les collectivités locales est une nécessité. Ces derniers mois, j'ai donc alerté les ministères de la Transition écologique et solidaire et le

ministère de la Culture sur ce projet. Au milieu du mois de janvier, Françoise Nyssen, la ministre de la Culture, faisait sienne la position que je défends, en se disant « très favorable au moratoire proposé par la mission du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), qui permettrait de réévaluer le besoin au regard des évolutions qui ont pu se produire depuis l'enquête publique de 2001, ne serait-ce qu'en raison des aménagements réalisés par la commune de Beynac et Cazenac. » Malgré ces prises de position, le gouvernement n'a eu d'autres choix que de rendre un avis technique favorable au projet, n'étant pas en mesure de juger la pertinence d'un projet porté et financé par un département. Je le regrette. Pourtant, cette pertinence doit encore être interrogée. S'il apparaît important de fluidifier la circulation sur l'axe Bergerac-Souillac durant la période estivale, engager un chantier d'au minimum 32 millions de travaux pour réaliser le contournement d'un village de 500 habitants me paraît aujourd'hui encore inapproprié, alors que Sarlat ou Périgueux attendent des rocares dont les impacts quotidiens sur l'activité économique seraient d'une toute autre ampleur, ce qui auraient justifié de les aménager prioritairement. Malgré les oppositions nombreuses qui se sont traduites par près de 80% d'avis négatifs lors de la dernière enquête publique, le Conseil départemental a maintenu et défendu son projet. Ce choix appelle donc à présent une lecture non plus technique mais politique. Car les financements dégagés pour ce contournement se feront au détriment d'autres besoins essentiels pour la Dordogne. Dès cette année, près de 40% du financement des routes à la charge du département sera consacré à ce contournement, alors que le réseau routier nécessite en de très nombreuses zones des travaux qui devront se faire attendre. Notre département investit bien moins que d'autres départements comparables dans ses collègues. Le financement de la solidarité vis-à-vis de nos aînés est également à questionner : les moyens alloués à la dépendance (point GIR) par le Conseil départemental est un des plus faibles de Nouvelle-Aquitaine. On pourrait également interroger les choix techniques décidés pour le déploiement de la fibre. Cette volonté farouche de maintenir ce projet de contournement, dont les impacts, l'utilité et le coût suscitent tant de protestations, relève d'une vieille façon d'appréhender la politique. Notre époque appelle plus que jamais de la concertation et de la co-construction au-delà de méthodes de gouvernance héritées d'une autre époque et qui pourraient sembler relever du seul fait du prince".

Réunion sur l'Europe. A quelques semaines de sa grande marche pour l'Europe, le 24 mars 2018, La République en Marche Dordogne invite les militants, sympathisants et citoyens à participer à une réunion publique le 8 février à 19h à la salle de l'Orangerie, à Bergerac, sur le thème : « Europe et Dordogne : Enjeux et Défis de la Politique Agricole Commune pour notre Territoire ».

Cette réunion publique se déroulera en présence de : Michel DELPON, Député La République En Marche ; Jean-Philippe GRANGER, Président de la Chambre d'agriculture de Dordogne ; Yannick FRANCES, Vice-Président de la Chambre d'agriculture de Dordogne ; Florence LABROUSSE, Conseillère d'entreprise PAC, sur les aspects techniques ; Chrystelle GARDETTE, Référente Départementale La République En Marche Dordogne.

Samedi 20 janvier 2018 à Sarlat, une rencontre a eu lieu entre une trentaine d'acteurs du tourisme de la Dordogne et le député de Paris, Buon Tan, président du Groupe d'amitié France-Chine à l'Assemblée nationale. La députée de la 4e circons



cription de Dordogne, Jacqueline Dubois, l'a invité à l'occasion de la visite de l'Ambassadeur de Chine dans le Sarladais.

"Buon Tan a présenté des pistes stratégiques pour que notre territoire puisse attirer des touristes en provenance de Chine. Si cette clientèle particulière voyage encore majoritairement en groupe, un tourisme individuel chinois se développe rapidement et notre région mêle suffisamment d'atouts pour intéresser ces nouveaux clients, avec une richesse architecturale, des sites préhistoriques exceptionnels et une gastronomie mondialement reconnue.

Pour autant, les adaptations à mettre en œuvre sont nombreuses pour attirer puis satisfaire ces touristes chinois dont les voyages en Europe promettent d'être toujours plus nombreux : la France en espère plus de 3,5 millions en 2020. Le Député Buon Tan en a développé un grand nombre.

Ces échanges se sont déroulés en présence du Député du Bergeracois Michel Delpon, de Régine Marchand, Directrice du Comité régional du tourisme, de Michel Durieux, Directeur du Comité régional du tourisme, d'Hélène Law-Los, Responsable de l'Agence Chine Voyages, d'acteurs locaux du tourisme et de nombreux maires. Cette rencontre avait été co-organisée

avec l'Office de tourisme de Sarlat, la Mairie de Sarlat et la Communauté de Communes de Sarlat Périgord noir".



Communiqué du 21 décembre 2017. "Qui aurait pu imaginer, il y a un an à peine, un tel changement politique dans notre pays ? L'élection du plus jeune président de la Ve République et le renouvellement profond de l'Assemblée Nationale, ont conduit au dépassement des clivages politiques traditionnels que nous étions nombreux à souhaiter. Autre changement d'importance, pour la première fois, les promesses formulées pendant les campagnes présidentielles et législatives sont tenues. Déjà, les députés ont commencé à mettre en œuvre le pacte présidentiel. La loi de modernisation du droit du travail, avec de nouveaux droits pour les salariés et plus de souplesse pour les entrepreneurs, va permettre de ramener une certaine confiance dans la capacité de notre économie à renouer avec la croissance. Le dégrèvement de la taxe d'habitation, l'impôt le plus injuste, sera réduit de 30% en 2018 pour de très nombreux contribuables. Elle sera totalement supprimée pour 80% des habitants de Dordogne en 2020. La revalorisation du travail est également une volonté forte de la majorité : dès le mois de janvier, tous les salariés du privé et les indépendants verront leurs revenus nets augmenter.

Grâce à ces mesures et bien d'autres, un célibataire au SMIC verra son pouvoir d'achat augmenter de 34 euros par mois fin 2018 et de 115 euros par mois d'ici à la fin du quinquennat. Un retraité au minimum vieillesse verra ses prestations revalorisées de 25 euros par mois en

2018 et de 95 euros à la fin du quinquennat. Un titulaire de l'allocation adulte handicapé aura une augmentation de 50 euros par mois en 2018 et de 95 euros à la fin du quinquennat.

Forte de ses 26 comités et s'appuyant sur son équipe départementale, ses élus locaux et ses parlementaires, La République En Marche Dordogne continuera en 2018 son travail au service des habitants de Dordogne. Dès le début de l'année 2018, les comités réaliseront sur tout le département des opérations de tractage et de porte à porte afin d'encore mieux connaître les attentes des habitants, d'affiner le diagnostic territorial et de s'ancrer encore davantage. En parallèle les comités seront amenés à travailler sur les questions qui préoccupent les français : emploi, sécurité, environnement, éducation, santé, accompagnement des aînés... Ces ateliers permettant de continuer à participer activement à la transformation de notre pays. L'équipe départementale de La République En Marche Dordogne vous souhaite ainsi qu'à ceux qui vous sont chers de belles fêtes de fin d'année". Chrystelle Gardette

Des permanences. De nouvelles permanences pour la députée de la 4ème circonscription de la Dordogne, Jacqueline Dubois *(photo)*... Dans le cadre de son mandat de députée, Jacqueline Dubois propose plusieurs permanences parlementaires, pour compléter la permanence de Sarlat, et assurer ainsi une proximité avec les administrés de tout le territoire de la 4ème circonscription. A Sarlat, au 1 rue de la Calprenède, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et sur rendez-vous (Tél. 06 87 54 96 67 ou Courriel : jacquelineDubois24@gmail.com). La députée sera aussi à Terrasson, Château Jeanne d'Arc, 15 place du foirail, le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h et sur rendez-vous au 06.49.34.23.30 ; au Bugue, à la médiathèque, rue de la Boétie, chaque premier mardi du mois de 9h à 12h et sur rendez-vous au 06.49.34.23.30 ; à Belvès à la mairie, rue Saint-Dominique, chaque premier lundi du mois de 9h à 12h et sur RDV au 06.87.54.96.67 ; à Boulazac salle 5, Espace Agora, chaque second mercredi du mois de 9h à 12h et sur RDV au 06.49.34.23.30 ; à Vergt à la mairie, 3 place Charles Mangold, chaque 4ème vendredi du mois de 9h à 12h et sur RDV au 06.49.34.23.30 ; à Villefranche-du-Périgord à la mairie, Le Bourg, chaque second jeudi du mois de 9h à 12h et sur RDV au 06.87.54.96.67. Ces permanences ont lieu sous réserve de modification portées à l'agenda. Planning des permanences par période sur <https://jacqueline-dubois.fr>

Un atelier "égalité Femme Homme" (communiqué du 30 novembre 2017). "Le gouvernement a décidé de présenter au parlement un projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles en 2018. La secrétaire d'Etat Marlène Schiappa souhaite élaborer le texte avec le concours de

tous les citoyens, afin que l'ensemble de la société redéfinisse ce qu'elle juge acceptable ou non.

Un groupe de travail "égalité Femme Homme" s'est organisé au sein des comités En marche du Grand Périgueux. En plus des retours obtenus auprès d'associations de protection des femmes, il organise une rencontre conviviale intitulée : « Homme et Femme : tous égaux devant les tapas » afin d'échanger sur ce sujet et remplir un questionnaire que nous remettrons ensuite à la secrétaire d'Etat.

Le rendez-vous a lieu le jeudi 7 décembre à 19h30 à la Péniche de Périgueux.

Cet atelier est organisé par les comités La République En Marche de Périgueux, Trélissac, Boulazac Isle Manoire et Coulounieix-Chamiers. Pour tout contact, on peut joindre Bruno Cozanet, animateur du comité de Périgueux, à : brunocozanetenmarche@outlook.fr ; ou Alexandre Brégeon, animateur du comité Boulazac Isle Manoire à : alex.enmarche.grandperigueux@gmail.com .

Déviation de Beynac, un communiqué du 4 décembre 2017. "Ce samedi 2 décembre 2017, une nouvelle mobilisation citoyenne, organisée par l'association « Sauvons la vallée de la Dordogne » a eu lieu, à Périgueux, devant la Préfecture de Dordogne, afin d'interpeller le Conseil Départemental et la Préfecture sur la pertinence de maintenir le projet de déviation de Beynac.

Depuis le début de ce projet, La République En Marche Dordogne est réservée quant à l'utilité et la pertinence de ce projet et soutient l'engagement de la députée Jacqueline Dubois sur cette question.

La République en Marche Dordogne, fidèle à sa volonté de rassemblement et de prise en compte de la parole des citoyens, souhaite que le département suspende son projet pour : évaluer, lors de la prochaine saison touristique de l'été 2018, l'impact des travaux réalisés pour un montant de 3 millions d'euros, dans la commune de Beynac ; évaluer l'impact de ce projet dont le chiffrage initial est de 32 millions d'euros et qui devrait encore conduire à l'alourdissement des impôts du département, à un moment où sa santé financière est déjà fragile ; évaluer l'impact environnemental et patrimonial pour ne pas défigurer de manière

irréversible ce site exceptionnel qu'est la vallée de la Dordogne.

Pour toutes ces raisons et dans une volonté d'apaisement, La République En Marche Dordogne demande un moratoire sur ce projet de déviation".

La République en Marche Dordogne réagit pour l'hôpital de Sarlat. Le 28 novembre 2017.

Dans un communiqué du mardi 28 novembre 2017, Chrystelle Gardette, référente départementale, souligne

: "Face aux contre-vérités véhiculées par certains, La République en Marche Dordogne souhaite rappeler qu'à ce jour, aucun service de l'hôpital de Sarlat n'est menacé d'une quelconque fermeture. Laisser croire le contraire, ce n'est pas défendre l'hôpital mais le fragiliser, abîmer son image, diminuer son attractivité pour les médecins et finalement dévaloriser le travail exemplaire des personnels hospitaliers. L'accès au soin dans notre territoire mérite une grande unité. Il est temps que, dans un même élan, toutes les bonnes volontés se rassemblent en dépassant les clivages politiques pour créer un choc de confiance autour de notre hôpital. C'est dans cet esprit que Jacqueline Dubois

(photo)

a rencontré à plusieurs reprises la directrice déléguée de l'hôpital de Sarlat et le directeur du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), et s'est rendue à Bordeaux pour dialoguer avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS). A leur demande, elle a également reçu des membres du Comité de défense de l'hôpital pour échanger sur les actions menées pour garantir le maintien de l'activité hospitalière à Sarlat.

L'implication de Jacqueline Dubois a déjà porté ses fruits. La Députée a pu leur expliquer que le directeur de l'ARS s'est engagé à maintenir une activité de maternité sur le long terme dans l'établissement, un engagement qui s'est traduit, entre autres, par le financement de travaux de réaménagement. Le Comité de défense a pourtant choisi de ne pas entendre ces avancées. Il a préféré instrumentaliser la question hospitalière dans le Sarladais, en détournant l'objet d'une réunion de travail à des fins politiques pour dénigrer l'action de la parlementaire. On pourrait y voir la volonté de jouer sur les peurs de nos concitoyens alors qu'au contraire, il faut saluer l'augmentation de 4,5 milliards du budget de la santé pour les Français votée par la majorité à l'Assemblée Nationale. En 2018, les établissements de santé verront leurs ressources progresser de 2,2%. Ils percevront également l'augmentation de 2 euros du forfait hospitalier pris en charge par les complémentaires santé, qui couvrent désormais 95% de la population. Ce forfait n'avait pas été revalorisé depuis 2010. Il rattrape ainsi l'inflation constatée depuis cette date et confortera les finances de nos hôpitaux.

Au final, contrairement à de fausses informations énoncées, le budget des hôpitaux publics

augmentera de 1,7 milliard d'euros. Pour Jacqueline Dubois, comme pour l'ensemble des Députés de la majorité, l'objectif est de travailler à une réforme pour la pertinence des soins prodigués au bon moment. Le combat doit être mené pour que la qualité des soins soit valorisée, que les personnels puissent prendre davantage de temps quand c'est nécessaire et que les patients bénéficient des nouvelles formes de prise en charge. C'est le sens du développement du parcours ambulatoire que l'hôpital de Sarlat a déjà largement mis en œuvre avec sérieux et efficacité. Pour ramener la confiance dans l'hôpital, l'engagement de Jacqueline Dubois, des Députés du département et de La République en Marche Dordogne sera déterminé tout au long de la mandature, avec la volonté de travailler avec tous en faveur de l'intérêt général".

Le 16 novembre : Un point avec les députés. La République en Marche Dordogne invite les militants, sympathisants et citoyens à participer à une réunion publique le samedi 25 novembre à 16 heures, à la médiathèque Jean Moulin, à Périgueux. Ce moment permettra à la nouvelle équipe départementale du mouvement de se présenter et d'évoquer le développement de LREM Dordogne grâce à son ancrage local s'appuyant sur 25 comités. Cette réunion publique se déroulera en présence des 4 députés de Dordogne : Philippe Chassaing, Michel Delpon, Jean-Pierre Cubertafon et Jacqueline Dubois (photo), ainsi que du sénateur Bernard Cazeau. Les députés feront un point cinq mois après leur élection sur quelques-uns des sujets qu'ils portent et sur les travaux parlementaires auxquels ils prennent part.

Article du 26 octobre 2017 : Le logement par LREM. La République En Marche compte à ce jour 25 comités locaux et 1900 adhérents dans le département de la Dordogne. Chrystelle Gardette, référente départementale, souligne dans un communiqué de presse le 27 octobre 2017 que "Près de 20 000 contributions à la Consultation citoyenne ont eu lieu sur la Stratégie Logement".

"La République En Marche a organisé, du 26 septembre au 23 octobre, une grande consultation ouverte à tous les citoyens sur la Stratégie Logement présentée par le ministère de la Cohésion des territoires. Pendant quatre semaines, près de 20 000 citoyens, adhérents ou non à La République En Marche, ont participé à cette consultation en ligne. « La République En Marche est née de la promesse de remettre les citoyens au cœur de la vie politique. Trait d'union entre le Gouvernement, le Parlement et les citoyens, notre rôle est de veiller à ce que, à chaque instant, l'action politique soit proche des réalités et éclairée des préoccupations quotidiennes des Françaises et des Français. Avec près de 20 000 contributions à cette première consultation organisée par La République En Marche, nos concitoyens démontrent une nouvelle fois leur envie d'être associés au débat public, et en particulier sur un sujet qui est au cœur de leur quotidien » expliquent Bariza Khiari, Arnaud Leroy et Astrid Panosyan, membres de la direction collégiale de La République En Marche".

"En amont de la présentation prochaine du projet de loi Logement, La République En Marche a officiellement remis, ce jeudi 26 octobre 2017, les conclusions de la consultation à Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires. La consultation portait sur quatre thèmes de la politique du Logement : les obstacles à la mobilité, le coût du logement et l'évolution des loyers, les conditions d'attribution des logements sociaux et l'attractivité des centres-villes. Pour chacun de ces aspects, les participants se sont exprimés sur certaines mesures esquissées dans la Stratégie Logement et ont proposé des idées concrètes pour enrichir le projet de loi et le débat parlementaire à venir sur le texte. Parmi les propositions qui sont remontées :

- La création d'une plateforme en ligne sur laquelle chaque demandeur de logement pourrait renseigner son dossier de candidature une seule fois pour postuler à plusieurs offres de logement ;

- La simplification des actes de cautionnement, par exemple, en remplaçant la signature manuscrite par une signature électronique ;

- L'instauration d'un système d'attribution des logements sociaux anonyme et à points permettant aux demandeurs d'un logement social de connaître leur rang dans la liste des demandes pour rendre les attributions plus transparentes ;

- La rotation dans les logements sociaux pour qu'ils soient occupés par ceux qui en ont le plus besoin. Le renforcement des surloyers des personnes dépassant le seuil de revenus est une piste mise en avant. D'autres pistes de réforme de plus long terme ont également été proposées par les 20 000 contributeurs. Compte tenu de la richesse des retours, l'ensemble des données sera mis en accès libre. La restitution de la consultation est visible ici. « Je suis heureuse de constater que les citoyens ont été nombreux à s'être mobilisés sur cette consultation pour apporter leurs contributions et propositions à l'amélioration du logement en France. Cette implication confirme le rôle que chacun a à jouer dans l'action publique » souligne Chrystelle Gardette, référente départementale.

- [Consultation en ligne de la Stratégie Logement](#) (en pdf)

La députée Jacqueline Dubois dit "non" au glyphosate. Jacqueline Dubois figure parmi les 54 députés de La République en Marche qui disent non au glyphosate. L'Union européenne doit se prononcer ce mercredi 25 octobre sur l'interdiction de cet herbicide. Dans une tribune au journal « Le Monde », ces députés dont la Périgourdine demandent son interdiction « le plus rapidement possible », tout en accompagnant comme il se doit les agriculteurs dans cette transition, dans un calendrier court et réaliste. Selon eux, plusieurs études sérieuses et étayées par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'ont classé comme substance « cancérogène probable ». C'est une véritable question de santé publique, sachant que, bien qu'interdite en France depuis les années 2000, la dessiccation serait pratiquée par certains une semaine avant la récolte, soit des pulvérisations sur certaines céréales et légumineuses. La volonté est de passer d'un système totalement dépendant des produits chimiques et qui arrive à bout de souffle à une agriculture d'excellence, qui combine qualité nutritionnelle, respect de l'environnement et santé publique. (

[Le Monde](#)

)

Des dossiers en cours (le 19 octobre 2017) : La première Lettre de Jacqueline Dubois vient d'être envoyée aux habitants de la 4e circonscription de la Dordogne... Dans celle-ci, la députée LREM, élue en juin dernier, fait un point sur les dossiers en cours comme celui de la liaison ferroviaire Sarlat-Bergerac-Bordeaux. Selon elle, c'est un "Enjeu économique et de mobilité essentiel, l'axe doit être pérennisé et développé".

Elle fait partie d'un groupe à l'Assemblée qui travaille sur les sujets de la ruralité. Parmi les 5 grands thèmes : « revitalisation des territoires, centre-ville, logement, services publics, commerce, tourisme et économie ». Les questions du maintien et du développement du tissu commercial, des entreprises, des associations et donc des emplois en proximité sont au centre des réflexions avant d'imaginer des dispositifs pour traduire concrètement les besoins de nos territoires. Les autres volets de ce groupe ruralité portent sur « l'accessibilité des territoires, transport et numérique », « santé, désertification médicale, hôpitaux, vieillesse », « maillage territorial, suite de la loi Notre, économie possible dans les collectivités » et « financement et dotations ».

Pour l'hôpital de Sarlat, alors que des travaux de réaménagements de la maternité vont être financés par l'ARS, selon les demandes de la Haute Autorité de Santé (HAS), de nouvelles démarches seront développées, comme un label de maternité « éco-responsable », qui confortera les femmes dans le choix d'un suivi de grossesse à Sarlat. Selon elle : "Garantir un service hospitalier diversifié de proximité dans le Périgord noir avec les hôpitaux de Sarlat, Domme et Belvès est une priorité. Cela passe par une bonne répartition des soins et des

activités, grâce au partage des compétences". Le plan de réhabilitation des locaux du centre hospitalier de Sarlat pourrait s'appuyer sur le plan d'investissement pour la transition écologique présenté par le gouvernement.

Côté entreprises, la priorité est une meilleure couverture en téléphonie et Internet sur notre territoire, ainsi que des financements innovants.

A Beauregard-de-Terrasson, Jacqueline Dubois a participé le 22 septembre au rendez-vous national de l'association « Notre village, Terre d'avenir », qui permet aux collectivités rurales d'aborder le développement durable de manière concrète et adaptée.

A l'occasion des Etats généraux de l'alimentation, la députée a organisé, en septembre 2017, deux journées de rencontres avec des agriculteurs ainsi que des ateliers pour recueillir les propositions locales (**photo ci-jointe à Terrasson**). Elle a rencontré aussi Patrice Brachet, agriculteur installé à Azerat, qui présentait son projet bas-carbone et non-OGM, mettant en œuvre des techniques innovantes de culture. Avec Konrad Schreiber, de l'Institut de l'Agriculture Durable, il a expliqué les tests de culture de maïs réalisés sur différentes parcelles pour trouver de nouveaux itinéraires de productions plus respectueux de la terre. Elle a aussi fait remonter auprès du Ministre de l'Agriculture un problème de dysfonctionnements du logiciel Osiris qui participe à la gestion des aides et subventions pour les agriculteurs. Elle a également interpellé le gouvernement sur la question du Levothyrox et sur des inquiétudes liées à la politique vaccinale. Et elle a participé à une réunion de travail sur la relance de la filière oie avec les organisations agricoles. L'enjeu est de concrétiser un projet de création d'un abattoir collectif pour les volailles, avec à la clé des emplois et l'avenir d'un secteur économique essentiel conforté.

Enfin, en juillet, lors du passage du Tour de France, elle a participé avec la gendarmerie de Montignac à l'opération « Témoins de sécurité », une démarche de prévention afin que les messages de sécurité soient bien intégrés, y compris par les plus petits.

La députée inaugure sa permanence parlementaire samedi 21 octobre à partir de 15 heures au 1, rue de la Calprenède à Sarlat-La-Canéda.

Dans un communiqué du 16 octobre 2017, Jacqueline Dubois fait un point sur le **contourneme**

nt de Beynac

:

"Le rapport d'experts du Ministère fait suite à une requête de la Députée Jacqueline Dubois. La proposition de moratoire sur le projet de contournement de Beynac qui conclut le rapport demandé par le Ministère de la Transition écologique, est en accord avec la position de Jacqueline Dubois. Cet avis avait été commandé par le Ministère après l'intervention de la Députée. Quelques jours après son élection, Jacqueline Dubois a rencontré Sébastien Lecornu au Ministère de la Transition écologique pour faire part de ses préoccupations sur le projet de contournement. Elle a ensuite envoyé un courrier mi-juillet sollicitant l'intervention du Ministère, après avoir rencontré à plusieurs reprises les membres du cabinet. C'est à la suite de ces échanges qu'une enquête a été diligentée de manière à disposer d'une information renouvelée sur la situation. La présence des experts sur le terrain, comme ils ont pu le confirmer, est directement liée à l'intervention de la Députée".

"Cette demande de **report du début des travaux** est conforme à la position qu'avait exprimée Jacqueline Dubois durant la campagne des élections législatives, pour apaiser les esprits et trouver une solution qui permette de sortir par le haut de cette situation de blocage, en tenant compte des aménagements réalisés dans le village de Beynac. C'était également une demande forte du Collectif « Sauvons la Vallée ». Compte tenu des finances contraintes des collectivités, ce moratoire pourrait maintenant être l'occasion d'accélérer l'aménagement des infrastructures routières prioritaires à Boulazac et à Sarlat. Concernant le projet de contournement de Beynac, l'étape suivante sera la décision de la préfète qui s'appuiera sur ces conclusions et celles du rapport de l'enquête publique qui a bénéficié d'une importante participation citoyenne majoritairement opposée à la déviation".